

DETEC
Monsieur Albert Röstli
Chef du Département et Conseiller fédéral
Palais fédéral
Berne

Courriel : finanzierung@bav.admin.ch

Berne, le 10 octobre 2023

Financement de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure ferroviaire ainsi que des tâches systémiques dans ce domaine et contributions d'investissement en faveur des installations privées de transport de marchandises pour les années 2026 à 2028. Consultation.

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité d'exprimer notre avis sur ce projet et c'est volontiers que nous vous le faisons parvenir.

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses, reprend pour l'essentiel ici les éléments fournis par son organisation affiliée Transfair qui est aussi un partenaire social reconnu pour la branche des transports publics. Travail.Suisse soutient sur le fond le projet soumis à consultation.

Nous utilisons le catalogue des questions de la consultation pour formuler nos réponses.

A) Maintenance de l'infrastructure, tâches systémiques et conventions de prestations

1. Soutenez-vous dans les grandes lignes le projet mis en consultation ?

Travail.Suisse soutient le projet sur le fond mais certaines adaptations sont encore nécessaires.

2. Le montant prévu pour la maintenance et les tâches systémiques est-il approprié ?

Pour Travail.Suisse, le montant prévu est encore insuffisant. Nous craignons une baisse réelle du taux de maintenance de la substance pour la période 2025-2028. Travail.Suisse n'est pas favorable à ce que toutes les mesures qui ne sont pas impérativement nécessaires à l'exploitation et à la maintenance indispensable de la substance soient uniquement intégrées dans les options, voire reportées dans le temps. Pour la maintenance de la substance, il existe déjà un besoin de rattrapage qui ne doit en aucun cas augmenter à nouveau. Travail.Suisse se prononce donc en faveur de moyens financiers de 19 700 millions de francs. Cela permettrait de mieux garantir la disponibilité et la qualité du réseau et de contribuer ainsi de manière plus ciblée à la réduction du retard d'entretien, à l'augmentation de la sécurité, à la protection du climat, à la stratégie énergétique et à la stratégie Biodiversité Suisse. Il s'agit là de fonds publics bien investis.

3. Le Conseil fédéral attend des gestionnaires d'infrastructure qu'ils atteignent les objectifs qu'il a fixé. Pensez-vous que les objectifs sont correctement définis dans les points suivants :

- Sécurité ?
- Disponibilité, résilience et qualité du réseau ?
- Utilisation optimale et non discriminatoire des capacités disponibles ?
- Conservation de la valeur à long terme de l'infrastructure ?
- Efficacité et durabilité ?

Les objectifs mentionnés définissent en principe bien le cadre et ne doivent pas être complétés, à une exception près. Pour Travail.Suisse, l'objectif de sécurité nécessite encore des précisions. Des concepts de sécurité complets sont plus importants que jamais. Pour tous les projets de maintenance et de construction, il faudrait accorder encore plus d'importance aux aspects de la sécurité, de la planification à l'achèvement de la réalisation, afin de renforcer la culture de la sécurité dans les transports publics. Les projets dans le domaine ferroviaire doivent inclure et mettre en œuvre les normes de sécurité les plus élevées, ce qui doit être encouragé et étayé par des moyens financiers plus importants.

4. Pensez-vous que d'autres objectifs devraient être inclus dans les conventions de prestations ?

Non

5. Avez-vous des remarques sur l'état du réseau ?

Le rapport des CFF sur l'état du réseau fait état d'une tendance croissante à la dégradation de sa qualité. Il faut donc doter les CFF des moyens financiers nécessaires afin de briser cette tendance négative. Les "risques de sécurité latents" que les CFF qualifient de niveau difficilement acceptable suscitent l'inquiétude. Les risques de sécurité dans le domaine des infrastructures ferroviaires et de l'exploitation ferroviaire sont inacceptables.

B) Crédit d'engagement pour les installations privées de transport de marchandises

6. Soutenez-vous dans les grandes lignes le projet mis en consultation ?

Oui

7. Le montant prévu pour le financement des installations privées de transport de marchandises est-il approprié ?

Oui.

C) Autres remarques

8. Y a-t-il d'autres sujets avec un besoin de réexamen ou de réforme ?

Non.

9. Avez-vous d'autres remarques ?

Non.

En vous remerciant par avance de réserver un bon accueil à notre réponse, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Travail.Suisse



Adrian Wüthrich, président



Denis Torche, responsable du dossier service public